

**COMITE SYNDICAL
DU 30 SEPTEMBRE 2020- 1^{ERE} SEANCE -**

Délibération n° 2

Objet : Désignation des membres appelés à siéger au sein de commissions ou organismes

Etaient présents : Messieurs NERAUD, MALBO, MARTIN, LELEVE, Madame GALZIN,

Etaient excusés : Messieurs BRAUX, SOLER, MILLIAT, TEBIBEL, NEVO, Mesdames LECLERC, LUBET, DESNOUES.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs MEYER, DEVOS, VASSAL et Mesdames ROUSSEAU, DEMARS et JOUDIOU.

Vu le rapport n° 2 de la première séance de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

Exposé

1. Désignation des représentants de la Commission d'Appel d'offres.

Les dispositions de l'article L1411-5 du CGCT, prévoit que la Commission d'Appel d'Offres est constituée, lorsqu'il s'agit d'une région, d'un département, d'une commune de 3500 habitants et plus et d'un établissement public, du président de l'assemblée délibérante, et de cinq membres élus (5 titulaires et 5 suppléants) à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Le texte ne prévoit pas de dispositions particulières concernant les syndicats mixtes.

Toutefois sur la base d'une réponse ministérielle du 18 octobre 2016 et dans la mesure où ce mode de scrutin pose des difficultés insurmontables (nombre de délégués insuffisants notamment), il est possible que les listes comprennent moins de noms et sans scrutin de listes.

Je vous propose donc d'appliquer les modalités jusqu'alors retenues et de désigner deux représentants appelés à siéger au sein de la CAO.

A titre de rappel les membres désignés, lors du Comité Syndical du 13 mai 2015 étaient :

- Titulaires : MM. Jean-Pierre GARNIER et Gérard MALBO
- Suppléants : MM. Richard RAMOS et Jacques MARTINET

2. Désignation des représentants à la Commission Consultative de l'Environnement

Lors de sa réunion du 13 mai 2015, le Comité syndical avait désigné comme délégués élus à la Commission Consultative de l'Environnement, Monsieur Jean Pierre GARNIER titulaire et Monsieur Christian BRAUX suppléant.

Il appartient au comité syndical de désigner ses représentants pour la nouvelle mandature.

3. Désignation des représentants du SMAEDAOL à l'Union des Aéroports Français

Lors de sa réunion du 13 mai 2015, le Comité syndical avait désigné comme représentants pour siéger à l'assemblée générale de l'union des aéroports français, Monsieur Jean François VASSAL titulaire et Monsieur Jean Philippe MEYER suppléant.

Il appartient au comité syndical de désigner ses représentants pour la nouvelle mandature.

4. Désignation des représentants à la centrale d'achat APPROLYS CENTR'ACHATS

Lors de sa réunion du 07 décembre 2017, le Comité syndical avait désigné comme représentants pour siéger à la centrale d'achat APPROLYS CENTR'ACHATS, Monsieur Frédéric NERAUD titulaire et Monsieur Jean François VASSAL suppléant.

Il appartient au comité syndical de désigner ses représentants pour la nouvelle mandature.



Après avoir délibéré, le comité syndical :

ARTICLE 1 : Désigne pour siéger à la Commission d'Appel d'offres les représentants suivants :

- Titulaires : Messieurs Arnauld MARTIN et Gérard MALBO
- Suppléants : Madame Florence GALZIN et Monsieur Xavier LELEVE

ARTICLE 2 : Désigne pour siéger à la Commission Consultative de l'Environnement, les représentants suivants :

- Titulaire : Monsieur Arnauld MARTIN
- Suppléant : Monsieur Christian BRAUX

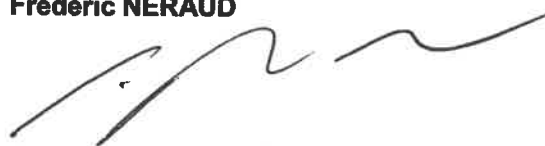
ARTICLE 3 : Désigne pour siéger à l'Union des Aéroports Français, les représentants suivants :

- Titulaire : Monsieur Jean-François VASSAL
- Suppléant : Monsieur Jean-Philippe MEYER

ARTICLE 4 : Désigne pour siéger à la centrale d'achat APPROLYS, les représentants suivants :

- Titulaire : Monsieur Frédéric NERAUD
- Suppléant : Monsieur Jean-François VASSAL

Frédéric NERAUD



Président du SMAEDAOL
Aéroport Orléans Loire - Valley

(adopté)

